Communauté Urbaine d'Alençon

Conservatoire à rayonnement départemental
MUSIQUE ET ART DRAMATIQUE
CS 50362 - 61014 Alençon Cedex
02 33 32 41 72 / conservatoire@cu-alencon.fr

Année scolaire 2026-2027

FICHE DE DEMANDE d'INSCRIPTION
à retourner au conservatoire

Réservé à l'administration

DATE DE RÉCEPTION :

☐ **Justificatif de domicile**
☐ **Autorisation d'utilisation d'image**

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ÉLÈVE

NOM et Prénom de l'élève _____ Né(e) le : ____/____/____ Sexe : _____

Téléphone portable : _____ Téléphone du domicile : _____

E-mail (en majuscule) : _____

Niveau scolaire (à la rentrée 2026) _____ Ou profession : _____

Établissement scolaire _____

Merci de nous informer de tout accompagnement spécifique (handicap, maladie…) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS, LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX OU L'ÉLÈVE ADULTE

(À REMPLIR OBLIGATOIREMENT POUR LES ÉLÈVES MINEURS)

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 ou ÉLÈVE ADULTE *le représentant légal 1 sera le contact du conservatoire et le destinataire des factures*	**REPRÉSENTANT LÉGAL 2**
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : _____	Adresse : _____
Adresse : _____	Code Postal : ☐☐☐☐☐ Commune : _____
Code Postal : ☐☐☐☐☐ Commune : _____	Profession : _____
Profession : _____	Téléphone portable :_____
Téléphone portable :_____	E-mail (en majuscule) : _____
E-mail (en majuscule) : _____	

À LIRE ATTENTIVEMENT

EN S'INSCRIVANT au conservatoire à rayonnement départemental de la Communauté Urbaine d'Alençon, les élèves s'engagent à :

- suivre tous les cours régulièrement ;
- participer aux actions pédagogiques et culturelles ponctuelles proposées par le conservatoire (spectacles, répétitions et cours exceptionnels), ces actions faisant partie intégrante de la formation ;
- respecter le règlement intérieur et le règlement des études de l'établissement le concernant, disponible à partir du 1er juillet 2025 (documents consultables sur le site internet de la Communauté Urbaine d'Alençon : www.cu-alencon.fr).
- souscrire une assurance responsabilité civile dont l'attestation pourra être demandée à tout moment pour toute location d'instrument - en général, l'assurance ne couvre pas les dommages en dehors du domicile ;
- prévenir le conservatoire en cas d'absence ;
- régler les droits d'inscription dès la réception des factures trimestrielles (tout trimestre commencé est dû en entier).

J'autorise, en cas d'accident, ☐ mon hospitalisation ☐ l'hospitalisation de mon enfant

Pour les élèves mineurs :

☐ e dégage le conservatoire de toute responsabilité envers mon enfant **en dehors de ses cours**. J'ai bien pris note que mon enfant n'est sous la responsabilité du conservatoire qu'à partir du moment où il est confié au professeur dans sa classe et **uniquement pour la durée du cours**.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Règlement de la cotisation	☐ En 1 fois	☐ En 3 fois (novembre, février et mai)

ENSEIGNEMENT DEMANDÉ *(COCHER LES CASES CORRESPONDANTES)*

MUSIQUE

CYCLE INITIATION

☐ Jardin (grande section de maternelle)	☐ Initiation (CP)

INSTRUMENTS (formation musicale et pratique collective obligatoire) à partir du CE1

Précisez le choix de l'instrument par ordre de préférence :

☐ Flûte traversière ☐ Hautbois ☐ Clarinette ☐ Basson/Fagott ☐ Saxophone ☐ Piano ☐ Orgue	☐ Clavecin ☐ Cor ☐ Trompette ☐ Trombone ☐ Tuba ☐ Percussion ☐ Guitare	☐ Violon ☐ Alto ☐ Violoncelle ☐ Contrebasse ☐ Chant (à partir de 16 ans) ☐ Musique et handicap (référente Pauline Mardelle)

FORMATION MUSICALE

Cycle 1
☐ 1C1 ☐ 1C2 ☐ 1C3 ☐ 1C4
Parcours globalisés
☐ Ludicordes ☐ Graine d'orchestre
Cycle 2
☐ 2C1 ☐ 2C2 ☐ 2C3 ☐ 2C4

Cycle adultes
☐ Adultes niveau 1re année
☐ Adultes niveau 2/3es année
☐ Adultes niveau 4e année

Cycle adolescents
☐ Ados niveau 1re /2e année
☐ Ados niveau 3e/4e année

☐ Ateliers modulaires (parcours non diplômant)

CULTURE ANALYSE

Cycle 2
☐ 2C2 ☐ 2C3 ☐ 2C4

Cycle adultes
☐ Adultes

MUSIQUES ACTUELLES (à partir de la 6e, formation musicale obligatoire)

☐ Guitare basse ☐ Guitare électrique
☐ Batterie

☐ Formation musicale actuelles (cycle 1)
☐ Culture musiques actuelles (cycle 2)
☐ Atelier musiques actuelles

PRATIQUES COLLECTIVES

☐ Atelier cordes ☐ Atelier jazz ☐ Atelier jazz ados ☐ Atelier Rhythm' & Groove (à partir du 2e cycle) ☐ Atelier 4-6 mains claviers ☐ Ensemble de guitares ☐ Chœur de clarinettes	☐ Musique de chambre ☐ Orchestre cordes junior ☐ Orchestre symphonique ☐ Harmonie junior (2e cycle) ☐ Harmonie cadet (1er cycle)	☐ Maîtrise 1 (de la 6e à la 4e) ☐ Maîtrise 2 (de la 3e à la Terminale) ☐ Chant choral ☐ Chœur de femmes ☐ Chœur de chambre

THÉÂTRE

☐ **Découverte 1** : 8-10 ans (CE2-CM2) ☐ **Découverte 2** : 10-12 ans (CM2 - 6e) ☐ **Découverte 3** : 11-13 ans (6e - 4e) ☐ **Découverte/Passerelle** : 13-14 ans (4e - 3e) ☐ **Cycle I** : à partir de 15 ans (débutants ou peu expérimentés) ☐ **Cycle II** : à partir de 16 ans (initiés)	Expérience(s) de pratique théâtrale : OUI ☐ NON ☐ Si oui, lesquelles ?

PROTECTION DES DONNÉES

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le responsable du traitement (la Présidente de la CUA), destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des élèves, à établir des statistiques. Elles sont obligatoires pour pouvoir bénéficier du service public et sont destinées au conservatoire à rayonnement départemental de la Communauté Urbaine d'Alençon. Les données seront conservées le temps du traitement puis archivées conformément à la durée légale des archives municipales. Conformément à la loi Informatique et libertés modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de limitation, de portabilité et de rectification des informations vous concernant, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courriel accompagné d'un justificatif d'identité à dpo@cu-alencon.fr. Vous avez enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

En communiquant l'adresse mail, l'élève et sa famille autorisent le conservatoire à leur envoyer des informations. Le conservatoire quant à lui s'engage à ne pas diffuser ces informations.

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE

Sujet mineur - Prise de vues
Conservatoire à Rayonnement Départemental
Pour la saison/année : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Ville et Communauté Urbaine d'Alençon

Représentants légaux

Les représentants légaux et dépositaire de l'autorité parentale
Nom :
Prénom :
Qualité : père mère tuteur
Adresse :
.
Téléphone :
Mail :

Sujet

Sujet mineur
Nom
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.

Ville et Communauté Urbaine d'Alençon

Place Foch - CS 50362
61014 Alençon cedex

Tél. 02 33 32 40 00
www.alencon.fr
www.cu-alencon.fr

Le sujet va apparaître dans des reportages réalisés par ou pour le compte du service Communication de la Ville et de la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) et/ou du conservatoire à rayonnement départemental. Ces reportages permettront à la Ville et/ou la CUA d'illustrer les supports de communication des collectivités, notamment les magazines (Alençon magazine et CUA le mag), les sites internet et réseaux sociaux de la Ville et de la CUA et les supports de communication du conservatoire (affiches, programmes, plaquettes de présentation).

ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ
La Ville et/ou la Communauté Urbaine d'Alençon s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du sujet, d'utiliser les images, objets de la présente autorisation, sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.
Elle tiendra à disposition du signataire un justificatif de chaque diffusion, disponible sur simple demande.

MODES DE DIFFUSION
Le ou les représentants légaux (qui attestent que le sujet n'est pas lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image) autorisent expressément la Ville et Communauté Urbaine d'Alençon à faire usage des images visées ci-dessus pour tous leurs supports de communication matériels ou numériques, y compris pour leurs sites internet et les réseaux sociaux.
Les images pourront être exploitées directement par la Ville et/ou la Communauté Urbaine d'Alençon pour une durée maximale de 10 ans.

CONTREPARTIE FINANCIÈRE
Le ou les représentants légaux confirment que l'autorisation est donnée en connaissance de cause sans contrepartie financière.

LITIGES
La présente autorisation est soumise au droit français. Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux juridictions compétentes alençonnaise.

Conformément à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, adressez votre demande à dpo@ville-alencon.fr

Vous avez enfin la possibilité d'adresser une réclamation à la CNIL.

☐ Le représentant légal du sujet, reconnait avoir été informé de la possibilité de retirer son consentement à tout moment, sans que cela porte préjudice à la personne concernée.

Fait à le

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE

Sujet majeur - Prise de vues
Conservatoire à Rayonnement Départemental
Pour la saison/année : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Ville et Communauté Urbaine d'Alençon

Sujet

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.

Mail :

Téléphone :

Ville et Communauté Urbaine d'Alençon

Place Foch - CS 50362
61014 Alençon cedex

Tél. 02 33 32 40 00
www.alencon.fr
www.cu-alencon.fr

Le sujet va apparaître dans des reportages réalisés par ou pour le compte du service Communication de la Ville et de la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) et/ou du conservatoire à rayonnement départemental. Ces reportages permettront à la Ville et/ou la CUA d'illustrer les supports de communication des collectivités, notamment les magazines (Alençon magazine et CUA le mag), les sites internet et réseaux sociaux de la Ville et de la CUA et les supports de communication du conservatoire (affiches, programmes, plaquettes de présentation).

ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

La Ville et/ou la Communauté Urbaine d'Alençon s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du sujet, d'utiliser les images, objets de la présente autorisation, sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.
Elle tiendra à disposition du signataire un justificatif de chaque diffusion, disponible sur simple demande.

MODES DE DIFFUSION

Le sujet (qui atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image) autorise expressément la Ville et Communauté Urbaine d'Alençon à faire usage des images visées ci-dessus pour tous les supports de communication matériels ou numériques, y compris pour un site internet et les réseaux sociaux.
Les images pourront être exploitées directement par la Ville et/ou la Communauté Urbaine d'Alençon pour une durée maximale de 10 ans.

CONTREPARTIE FINANCIÈRE

Le sujet confirme que son autorisation est donnée en connaissance de cause sans contrepartie financière.

LITIGES

La présente autorisation est soumise au droit français. Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux juridictions compétentes alençonnaise.

Conformément à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, adressez votre demande à dpo@ville-alencon.fr

Vous avez enfin la possibilité d'adresser une réclamation à la CNIL.

☐ Le sujet reconnait avoir été informé de la possibilité de retirer son consentement à tout moment, sans que cela porte préjudice à la personne concernée.

Fait à le